

Procès-Verbal du conseil municipal du 18 novembre 2025

Conseillers présents :

Mesdames ANTON, DIMOND, GALIBERT, GROS, JEFFREDO, PLANAT, SUNE,

Messieurs BEDNARSKI, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL

Absents excusés : Mme MORIN, M. BOUDOURESQUES

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation

Le PV du Conseil Municipal du 21 octobre 2025 modifié en séance (une subvention de 20 000€ et non de 2000 € de la part de la Région pour le foyer) est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

44-2025 : Vente d'un terrain communal

Notre pharmacie cherche à se développer. La commune dispose d'un terrain contigu au parc de jeux de 552 m2. Le maire demande à l'assemblée de l'autoriser à entamer les négociations en vue de la vente.

Délibération prise à l'unanimité.

45-2025 : Lancement du projet de transformation d'un appartement communal en cabinet médical

Lors de l'achat de l'immeuble situé au 12 allées P. Lapeyre, la commune s'est engagée à implanter un local destiné à des professionnels de santé. Le départ d'un locataire au RDC, a permis d'avancer sur cet engagement. Un projet d'aménagement fait apparaître que le coût global avoisinera les 50 000€.

Le maire demande à l'assemblée de l'autoriser à lancer le projet d'aménagement du cabinet médical.

Délibération prise à l'unanimité

46-2025 : Virement de crédit de l'opération 106 Bâtiment à l'opération 109 Matériel pour un montant de 37 000€

Le maire expose à l'assemblée la nécessité d'effectuer un virement de crédit de 37 000€ dans la section Investissement de l'opération 106 à l'opération 109 permettant de couvrir plusieurs dépenses (achat d'un tracteur, matériel pour la vidéoprotection, cache containers et réfection du sol de l'aire du parc de jeux.

Délibération prise à l'unanimité

Discussions

L'assemblée décide de distribuer les colis de Noël le samedi 13 décembre. 11 membres du conseil municipal sur 15 seront présents.

Point travaux

- Jean Christophel va faire la réception des travaux concernant l'éclairage public dans le cœur de village le 20 novembre. Il reste 18 lampadaires à changer. Nous allons voir avec le SYADEN les modalités de prise en charge en 2026.
- Une réunion au sujet de la nouvelle antenne ORANGE est fixée le 20/11.
- Les travaux concernant le pumtrack ne sont pas tout à fait terminés. L'enrobé est fait. Les côtés vont faire l'objet d'une reprise avant la fin de l'année.
- Aménagement de l'aire de camping-car : la borne permettant le paiement pour bénéficier de l'eau et de l'électricité a été commandée.

Point Finances

Nous n'avons pas de réponse de la Région sur l'octroi ou non d'une subvention sur la seconde tranche de rénovation du foyer.

Concernant l'exécution budgétaire 2025, tout est conforme.

Tour de table

Mme Galibert demande s'il serait possible de rajouter une poubelle jaune place César Franck en remplacement de celle qui a été enlevée en haut de la rue du Théron. Mme Sune confirme de son côté qu'il faut en faire de même pour compenser celle enlevée Impasse de l'Ermitage en rajoutant une, allées de la République.

Mme Galibert demande un point sur les effectifs projetés pour l'école sur la prochaine rentrée.

Prévisionnel 2026/2027

Petite et Moyenne section	Grande section et CP	CE1 et CE2	CM1 et CM2	TOTAL
? +8 =	11+12	10+6	8+8	63

L'effectif actuel est de 80 enfants. L'effectif projeté est de 63 enfants mais par définition il n'inclut pas les enfants qui seront inscrits en cours d'année 2026 en Petite Section.

Monsieur le maire précise que le projet des Jardins d'Azille rue de la Montagne Noire est désormais lancé. Des maisons destinées à des personnes âgées y seront implantées mais également des maisons pour des familles « lambda ». L'autre projet qui est très avancé situé devant le stade intègre des maisons qui permettront d'intégrer des familles avec enfants, gage de développement de notre école.

M. Sigé demande si nous avons des nouvelles de la vente du bureau de tabac. Le maire confirme que s'est présentée en mairie une personne à qui il a donné les coordonnées de M. Dumond, propriétaire actuel.

M. Sigé évoque par ailleurs un film qui porte sur le maquis de Trassanel, diffusé récemment à La Redorte. Il va chercher les coordonnées du réalisateur. Nous nous mettrons en contact avec lui de façon à envisager une diffusion à Azille.

M. Bednarski a été saisi de plainte concernant des nuisances sonores qui seraient dues à une entreprise de travail du bois sur la propriété de la famille CANOVAS. Le maire demande à M. Bednarski d'inviter les plaignants à venir le rencontrer.

Mme Planat signale que le grillage qui entoure le parc de jeux a été enlevé. Le maire va prendre en compte ce signalement. Par ailleurs, elle demande à ce que des bancs soient à nouveau installés à côté du pumptrack.

Mme Gros demande s'il serait possible d'installer une balançoire dans le parc de jeux.

Jean Christophel signale que la piste d'athlétisme a été tracée sur le stade par Azille Sports et Loisirs. Interrogé sur le nombre d'enfants inscrits au club, il confirme une baisse d'environ 10 enfants qu'il met en lien possible avec l'arrêt de la prise en charge par l'Etat via le « pass sport » d'un montant de 50€ pour les enfants entre 6 et 13 ans.

M. Christophel signale par ailleurs le livre écrit par J. Pierre Ferrer sur l'histoire d'Azille qui est vendu 20€ à la bibliothèque et la cave coopérative.

Une communication en sera faite sur panneaupocket.

Mme Jeffredo informe l'assemblée sur 3 sujets :

- Un composteur collectif a été installé dans le square, place de l'ancien porche à titre expérimental. Il est plutôt destiné habitants vivant dans les maisons du cœur de village sans jardin. Nous tirerons le bilan de cette 1^{ère} installation avant de généraliser.
- Nous avons reçu une réponse à l'appel d'offre concernant la restauration de l'église. Nous avons l'appui d'un technicien de Carcassonne Agglo pour l'étude de la proposition reçue.
- Suite à notre participation au salon des maires de l'Aude cette année, nous avons gagné par tirage au sort un panneau avertissant de la présence d'une école et d'écoliers. Nous allons recevoir le commercial pour concrétiser l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.